

Trail des Petites Roches/Raidlight

Dimanche 10 novembre 2024

Règlement

- 1- L'association « TRAIL DES PETITES ROCHES » organise un trail en solo de 36km avec 2200 D+ (à partir de la catégorie Espoir) ou en relais de 3 (à partir de la catégorie Junior) et un trail de 15km avec 800D+ (à partir de la catégorie Junior).
- 2- Départ devant l'office de tourisme, 102 route des 3 villages à St Hilaire du Touvet. Départ 8h30 pour solo 36km et relais1, 10h pour la Saint Hilaire 15km.
- 3- Arrivée relai 1 : Col de Marcieu 10 km et 850 D+.
Arrivée relai 2 : St Pancrasse 13 km et 560 D+.
Arrivée relai 3 : Office de tourisme St Hilaire 13 km et 850 D+.
Arrivée Solo 36km : Office de tourisme St Hilaire 36km et 2260 D+.
Arrivée Solo la St Hilaire : Office de tourisme St Hilaire 15km et 800D+
- 4- Le parcours de 36km emprunte principalement le parcours permanent N°24 de Trail de Chartreuse au départ du Camping des Petites Roches avec une extension coté St Pancrasse jusqu'au col de Baure. Le parcours de 15km est identique à l'année dernière. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours suivant les conditions météo.
- 5- Les inscriptions peuvent se faire uniquement sur la plateforme d'inscription www.outdoorlab.fr jusqu'au samedi 9 novembre 12h sous réserve de disponibilité .
- 6- Le prix de l'inscription est fixé à 12€ pour la St Hilaire 15km, 30€ pour les solos 36km et 45 € pour les relais. A partir du lundi 28 octobre : 15€ le 15km solo, 35€ le 36km solo et 50€ pour les relais de 3. Retrait des dossards le jour de la course de 7h15 à 9h30 à la salle hors sac au pied de la station de ski de St Hilaire du Touvet.
- 7- Un ravitaillement est prévu à chaque arrivée des relais, Col de Marcieu et St Pancrasse (prévoir un gobelet personnel). **Les participants des relais sont invités à s'organiser avec un véhicule personnel pour les transferts entre les différents relais.** Barrière horaire pour le 36km et relais à 14h à St Pancrasse, le départ du relais 3 sera donné mais l'équipe ne pourra être classée. Pour les solos retour directe sur l'arrivée environ 5km pour finir.
- 8- Pendant toute la durée de la course, aucune personne non inscrite, ne portant pas de dossard, ne sera autorisée à emprunter le parcours. Les bâtons sont autorisés sur l'ensemble du parcours. Nous passons sur certaines portions du parcours qui sont privé et uniquement ouverte au passage le jour de la course .Matériel obligatoire : couverture de survie, sifflet, réserve d'eau 0,5l minimum et un téléphone.
- 9- La sécurité est assurée par l'Union Départementale des ^[1]_[SEP] Premiers Secours de l'Isère U.D.P.S. 38. Un médecin est également présent.
- 10- Les participants assurés par une fédération bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les autres participants ils devront s'assurer personnellement.
- 11- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile et défense recours souscrit auprès de la SMAC.
- 12- Podium : les trois premiers solos 15km et 36km scratch, hommes et femmes. Les trois premières équipes féminines, hommes et mixte.

Trail des Petites Roches/Raidlight

Dimanche 10 novembre 2024

Règlement

13- Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite informatique et libertés, l'organisateur informe les participants, par écrit, que les résultats pourront être publiés sur plusieurs sites internet. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

14- Renseignements : Tél 06-95-48-28-49 ou par mail trail.petitesroches@yahoo.fr